

Contribution du MSC à l'exercice d'élaboration de rapports par le Groupe consultatif du CSA pour 2020

1) Voix des communautés en réponse à la COVID-19 : Contributions au CSA à travers le renforcement des liens entre le Comité et les secteurs du MSC dans toutes les régions

Le COVID-19 a poussé des millions de personnes dans la faim et la malnutrition en 2020, et ses implications sans précédent exacerberont l'insécurité alimentaire et la malnutrition en 2021. Les personnes les plus touchées sont les plus pauvres, les plus vulnérables, partout.

Le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones est solidaire de toutes celles et tous ceux dont la vie a été affectée par la crise du COVID-19. Le lourd tribut en vies humaines continue d'être profondément choquant. Plusieurs mois après le début de la pandémie, il est devenu évident que l'émergence, la propagation et les effets dévastateurs de la pandémie exacerbent les injustices systémiques existantes et évitables, au sein des pays et entre eux. En mars 2020, le Comité de coordination du MSC a adopté la réponse à la pandémie comme nouvelle priorité pour le Mécanisme, compte tenu de ses conséquences sans précédent sur les droits à la santé et à une alimentation adéquate des personnes et des communautés de tous les secteurs et toutes les régions, en particulier des femmes.

Le MSC a salué et soutenu les efforts immédiats et continus du Président du CSA pour faire en sorte que le CSA remplisse sa fonction de tribune principale pour évaluer l'impact de la pandémie sur la sécurité alimentaire et la nutrition et pour débattre des réponses politiques efficaces pour éviter la nouvelle crise alimentaire. En réponse à l'appel au recueil d'expériences lancé par le premier document de réflexion du HLPE sur l'impact du Covid-19, le MSC s'est engagé dans un processus complet de recueil d'expériences, d'analyses et de propositions émanant du terrain. Le MSC a contribué aux activités du CSA sur le Covid-19 en mars, avril, mai et juillet, par le biais de déclarations, de webinaires et de contributions aux manifestations et discussions du CSA ; voir <http://www.csm4cfs.org/need-policy-response-covid-19/>

Tous les membres du Comité de coordination du MSC ont été invités à prendre contact avec les secteurs et les régions dont ils assurent la facilitation, en répondant à trois questions : 1) Quels sont les impacts du COVID-19 sur les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation ? 2) Comment les communautés, les mouvements de solidarité, les secteurs réagissent-ils à ces impacts ? 3) Quelles propositions émergent pour des politiques publiques visant à construire des systèmes alimentaires plus équitables et plus résilients ? Les Groupes de travail du MSC sur les femmes et les jeunes ont apporté des contributions spécifiques en fonction des points de vue de leurs secteurs.

Des centaines de contributions ont été recueillies auprès des communautés et des organisations de femmes, jeunes, travailleurs de l'agriculture et de l'alimentation, artisans-pêcheurs, peuples autochtones, paysans et petits producteurs familiaux, populations des villes souffrant d'insécurité alimentaire, consommateurs, sans-terres, pastoralistes,

d'Afrique, Asie, Pacifique, Europe, Amérique latine et Amérique du Nord, et traitées dans trois rapports importants : la [Déclaration des jeunes](#), le [rapport des femmes](#), et le [Rapport de synthèse mondial](#).

Ces trois rapports communiquent un message conjoint qui a été présenté lors de la Manifestation spéciale organisée par le CSA en octobre 2020. La crise du Covid-19 est un signal d'alarme pour une transformation complète et radicale des systèmes alimentaires. La crise alimentaire induite par le Covid-19 exige une réponse politique globale et coordonnée. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations unies devrait jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de cette réponse, en s'appuyant sur la richesse et la diversité sans précédent des expériences, des perspectives et des contributions de ses membres et participants, sur les analyses significatives du HLPE et sur les nombreux résultats politiques pertinents du CSA.

2) Contributions du MSC aux processus réguliers du CSA en 2020

Le MSC a contribué comme d'habitude à l'ensemble des axes de travail et des activités du Bureau et du Groupe consultatif du CSA :

- **Axe de travail sur les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition** : Le Groupe de travail du MSC sur les systèmes alimentaires et la nutrition (226 membres) a participé et contribué aux réunions du Groupe de travail à composition non limitée du CSA en janvier, avril et mai, aux négociations formelles en septembre et décembre et aux réunions informelles des Amis de la Présidence en octobre et novembre, ainsi qu'en soumettant de nombreuses contributions écrites tout au long de l'année, comme documenté en détail ici : <http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/nutrition/>
- **Axe de travail sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes** : Le Groupe de travail du MSC sur l'agroécologie (143 membres) a participé et contribué à toutes les réunions du Groupe de travail à composition non limitée du CSA, aux consultations informelles et en soumettant des contributions écrites au processus du CSA, comme documenté en détail ci-dessous : <http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/agroecology/>
- **Égalité des sexes et autonomisation des femmes** : Le Groupe de travail du MSC sur les femmes (146 membres) a participé et contribué à l'élaboration du plan de travail et du mandat du processus sur l'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes du CSA en s'engageant auprès du Bureau et du Groupe consultatif et en participant aux réunions du Groupe de travail à composition non limitée à l'automne 2020. Par ailleurs, le Groupe de travail a élaboré le [Rapport des femmes sur le Covid-19](#), présenté lors de la Manifestation spéciale du CSA en octobre. Vous trouverez davantage d'informations ici : <http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/women/http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/women/>
- **Contributions à l'axe de travail sur les Jeunes** : En 2020, le Groupe de travail du MSC sur les Jeunes a développé son [commentaire à la consultation électronique sur la portée du rapport du HLPE consacré aux jeunes](#) et élaboré la [Déclaration des jeunes sur le Covid-19](#), qu'ils ont présentée à la Manifestation spéciale organisée par le CSA

en octobre. Vous trouverez davantage de détails ici : <http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/youth/>

- **Contributions au rapport du HLPE sur l'exposé des faits global** : Le GT du MSC sur la gouvernance mondiale de l'alimentation a été chargé de développer les [contributions écrites du MSC à la consultation sur l'avant-projet](#) du rapport du HLPE sur l'exposé des faits global et a coordonné le [rapport de synthèse mondial](#) du MSC sur le Covid-19, présenté lors de la Manifestation spéciale organisée par le CSA en octobre.
- **Contributions aux réunions du Bureau et du Groupe consultatif du CSA** : le Groupe consultatif du MSC a participé et contribué à l'ensemble des réunions du Bureau et du Groupe consultatif du CSA en 2020 ; voir le détail des contributions à la page dédiée : <http://www.csm4cfs.org/fr/csm-contributions-to-the-cfs-agbureau-meeting/>

3) Utilisation, application et diffusion des résultats du CSA

En préparation de la Manifestation thématique mondiale de la 47e session du CSA sur le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées, les Groupes de travail du MSC sur le suivi et les crises prolongées ont produit le rapport du MSC sur le [Suivi de l'utilisation et l'application du Cadre d'action du CSA](#) pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées, qui a ensuite été présenté lors de la 47e session du CSA, en février 2021.

Ce rapport vise à compléter l'évaluation de la mise en œuvre du Cadre d'action menée par le CSA en fournissant des réflexions émanant des organisations de la société civile sur : a) la mise en œuvre et l'alignement avec le Cadre d'action (ou leur absence) dans les décisions politiques et les mesures prises dans les pays d'origine souffrant de crise prolongée ; b) les principaux obstacles et défis à l'utilisation et à la mise en œuvre du Cadre d'action ; c) les expériences des OSC en matière de plaidoyer pour la mise en œuvre du Cadre d'action ; d) la cohérence entre le Cadre d'action et les obligations et engagements préexistants (contraignants et non contraignants) des États, afin d'aider à orienter la promotion du Cadre d'action et à assurer le suivi de sa mise en œuvre ; e) les recommandations en faveur de la création d'un outil de suivi du Cadre d'action ; f) les recommandations au CSA et à ses membres et participants, ainsi qu'à d'autres acteurs, pour faire progresser l'utilisation du Cadre d'action ; g) les ressources pouvant aider à faire avancer la mise en œuvre du Cadre d'action.

4) Réflexion sur la manière dont l'utilisation et l'application des instruments politiques du CSA est liée à sa capacité à écouter les voix du terrain

Comme l'a rappelé le président du CSA lors de la récente session plénière, la beauté du CSA tient à son caractère inclusif. En particulier à l'inclusion des plus vulnérables, qui sont aussi ceux qui nourrissent le monde. Il a également noté que le véritable travail sur les résultats politiques du CSA commence une fois qu'ils sont adoptés. L'utilisation, l'application et le suivi des résultats politiques du CSA sont absolument essentiels à la légitimité du CSA. Cela est particulièrement vrai pour nos 11 secteurs et communautés dans toutes les régions, pour lesquelles les instances mondiales ne sont pas un habitat naturel.

Les paysans, les artisans-pêcheurs, les travailleurs agricoles, les pastoralistes, les populations des villes souffrant d'insécurité alimentaire, les consommateurs, les peuples autochtones, les sans-terre, les femmes et les jeunes ne seront pas motivés à prendre le temps nécessaire et à surmonter les nombreuses barrières de la langue, des fuseaux horaires et du format pour participer aux négociations du CSA si elles ne produisent pas des normes mondiales qui les aident à défendre leurs droits, leurs moyens d'existence, leurs territoires, sur le terrain.

C'est exactement la raison pour laquelle ils ont participé si vigoureusement à la réforme du CSA, suite à la crise alimentaire de 2007-2008, et ont contribué à lui donner la forme inclusive, fondée sur les droits humains, qui le distingue des autres instances mondiales, en reconnaissant l'autonomie et le droit à l'auto-organisation de la société civile. L'évaluation externe du CSA menée en 2017 a noté que les secteurs du MSC sont en première ligne de l'utilisation et de l'application des résultats du CSA qu'ils jugent utiles sur le terrain. Ce constat a été corroboré par l'expérience des Directives sur le foncier - qui a été bénie par un processus légitime menant à un contenu de qualité, qui soutient la défense des communautés pour leurs territoires, un excellent soutien des OSR, un financement adéquat, et les efforts déployés par les mouvements de MSC pour transformer le langage aride des Nations unies en outils que les gens puissent utiliser pour se soutenir dans leurs luttes au niveau de la base. Les conclusions de l'évaluation externe ont été confirmées par tous les exercices de suivi mondial organisés par le CSA : sur les directives relatives aux régimes fonciers, les Directives sur le droit à l'alimentation ou les recommandations du CSA en faveur des petits producteurs.

Toutefois, l'écart entre la clôture d'une négociation avec des résultats politiques positifs et l'utilisation et l'adoption aux niveaux national et régional reste important. En outre, les orientations normatives fournies par le CSA sont généralement en contradiction avec ce qui existe aujourd'hui sur le terrain. Le paradigme dominant et les puissants intérêts économiques favorisent les modes industriels de production alimentaire et les chaînes de valeur dirigées par l'agroindustrie, qui sont préjudiciables aux moyens d'existence des petits exploitants et à leurs droits.

Tout au long de l'année dernière, lors de la manifestation spéciale du CSA organisée en octobre 2020 et maintenant lors de la 47e session plénière du CSA, les délégations se sont succédées pour souligner l'extrême urgence de réagir aux effets dévastateurs du Covid19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition et de transformer ce défi en une occasion de corriger les déficiences des systèmes alimentaires qui exacerbent les inégalités au sein des pays et entre eux. Le Covid-19 a mis en évidence l'extrême pertinence de nombreux résultats politiques du CSA pour faire face aux effets immédiats de la pandémie et contribuer à la transformation radicale nécessaire de nos systèmes alimentaires.

Si le CSA souhaite réellement faire progresser l'utilisation et l'application de ses résultats politiques, il est nécessaire de renforcer les liens avec les réalités pressantes des secteurs et territoires touchés. Certains acteurs du CSA font la sourde oreille aux voix de la base. Le cas le plus récent et le plus problématique a été l'expérience des derniers mois de négociations des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition.

Si le CSA, en tant que collectif de membres et de participants, n'accorde pas une attention particulière aux voix qui représentent les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et qui sont en même temps les premiers producteurs et fournisseurs de denrées alimentaires à l'humanité, il ne perdra pas seulement sa beauté, mais il échouera dans sa mission, y compris l'utilisation et l'application efficaces de ses résultats. Ce CSA risque de perdre sa pertinence, sa légitimité unique, son cœur palpitant, son attrait pour les secteurs qui ont fait face et lutté contre la discrimination structurelle pendant des générations. Un CSA qui ignore le peuple court le risque d'être ignoré par le peuple.

Il existe une alternative, mais seulement s'il y a un changement d'attitude face aux réalités urgentes de millions de personnes qui sont actuellement confrontées à la faim et à la malnutrition, à la mort et à l'extrême pauvreté ; face aux crises multiples et croissantes qui exigent des mesures de transformation audacieuses ; et face à la reconnaissance du fait que « *tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* », en faisant des droits de l'homme le fondement des Nations unies, y compris du CSA.